

**Formulaire de demande de CONTROLE de la partie privée du branchement que sont
les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées
à la partie publique du branchement**

Coordonnées	
Référence de votre dossier ou numéro de votre permis de construire	
Prénom et nom du propriétaire**	
Commune du bien à contrôler**	
Adresse postale du bien à contrôler**	
Courriel du propriétaire	
Numéro du téléphone du propriétaire (fixe et portable) ou de son représentant**	
Surface du bien à contrôler (surface de plancher)**	m ²
Référence des sections et des numéros de parcelle du bien à contrôler (extrait de plan cadastral à fournir par vos soins) **	
Adresse à laquelle doit être envoyé le rapport (si différent de votre adresse) **	
Une copie électronique peut-elle être envoyée à un tiers (hors collectivité) ; si oui, lequel (coordonnées) **	oui non
Adresse de facturation	

** mention indispensable

Prescriptions pour un bon déroulement du contrôle En cas de non-respect de ses prescriptions le technicien peut être amené à ne pas poursuivre son contrôle	A réception de la présente demande dûment complétée et accompagnée des documents requis, le SIVOM dispose d'un délai minimum de 10 jours pour réaliser son contrôle.
	Les ouvrages d'assainissement doivent être accessibles
	Une présence d'eau courante est indispensable
	Le propriétaire ou son représentant doit être présent durant la totalité du contrôle

Le délai de traitement pour l'envoi du rapport après la réalisation de l'enquête est d'une semaine minimum

Cette prestation est soumise à facturation. Le tarif est fixé au 1^{er} janvier 2018 à 150 € TTC par bien contrôlé pour un immeuble d'une surface jusqu'à 200m². Au-delà de 200 m², sera appliquée une plus-value de 0,30 € TTC par m² supplémentaire. Les situations ne faisant pas l'objet d'une facturation sont listées par le service.

Ne pas joindre de règlement à ce formulaire.

Je reconnais avoir pris connaissance du tarif applicable pour ce contrôle pour l'année civile 2018 et je demande la réalisation de ce contrôle au SIVOM de la région mulhousienne.

Date